



Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires du Finistère appellent tous les salarié-es, les retraité-e-s et les privé-e-s d'emplois, du privé et du public à l'action et à la grève le 9 avril.

Elles veulent ainsi faire converger les revendications qui s'expriment dans de nombreux conflits sociaux dans des branches comme la santé, l'énergie, les transports routiers, les cheminots, la chimie, le commerce et exiger du gouvernement et du patronat qu'ils y répondent par des mesures de progrès social.

Elles rejettent le pacte de responsabilité qui se traduit par 50 milliards de coupes budgétaires et ampute les budgets de la protection sociale et des services publics.

A l'inverse, le patronat et le gouvernement martèlent qu'il faut se serrer la ceinture, que pour embaucher demain il faut licencier plus facilement dès maintenant, que pour sauver les retraites, il faut raboter le pouvoir d'achat des pensions et repousser l'âge de départ à 65 ans et plus.

Ils n'ont comme crédo que la rigueur budgétaire, les suppressions d'emplois d'agents publics et de fonctionnaires, les privatisations.

Tout cela conduit depuis des dizaines d'années à la dégradation de notre qualité de vie et de nos conditions de travail, à un recul du service public.

Aujourd'hui, la loi Macron, donne plus de liberté aux patrons et moins de droits aux salariés. Cette loi est une loi réactionnaire. Sous des apparences dé cousues, il y a une vraie cohérence : le démantèlement social, la remise en cause générale des acquis des salariés : Travail du dimanche, travail de nuit, casse du code du travail, facilitation des licenciements, remise en cause de la justice prud'homale etc...

Les récents chiffres publiés sont sans appel : les dividendes versés aux actionnaires augmentent les investissements et les salaires baissent (le CAC 40 a réalisé 60 milliards d'euros de profit, +30% de profits en 2014).

Un salarié travaille aujourd'hui plus de six semaines pour rémunérer les actionnaires, contre deux semaines, il y a trente ans !

Partout à travers le pays, la colère gronde, quelles que soient les professions.

Le mépris affiché par les dirigeants d'entreprises, par les banques, vis à vis des travailleurs pauvres, des malades sans le sou et sans soins, des vieux sans pension ou si peu, des jeunes dans la galère de CDD en CDD, à qui l'on demande encore des

efforts, alors que la fraude fiscale est faramineuse, et qu'elle est institutionnalisée au sein même de l'Europe, au Luxembourg, en Suisse, etc...

Dans de nombreuses entreprises, souvent dans l'unité syndicale, les salariés formulent les revendications qu'ils veulent faire avancer dans les négociations annuelles obligatoires. Des conflits sont marqués par des succès en matière de salaires, de primes obtenues, d'emplois.

C'est ainsi que les métallurgistes allemands viennent d'obtenir une augmentation générale de 3,4%.

L'austérité fait des ravages, mise en place pour diminuer les dettes publiques, elle échoue partout ; celles-ci ont augmenté. Certes, la France n'est pas la Grèce ni l'Espagne mais, elle commence à y ressembler...

La journée du 9 avril doit constituer une étape forte de mobilisation des salarié-e-s dans chaque entreprise et établissement public. Elle doit être une journée pour exiger sur les lieux de travail et dans la rue un changement de politique.

Pour :

- l'augmentation des salaires,
- l'augmentation du pouvoir d'achat,
- un vrai travail, un vrai salaire,
- un service public garant de l'égalité de droit et d'accès à la justice, la protection sociale, le service public hospitalier, les transports...
- la retraite à 37,5 de cotisations pour tous, calculée sur les dix meilleures années,
- maintien du régime des pensions,
- la chasse à la fraude fiscale des financiers, des banquiers.

**Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires du Finistère appellent tous les salarié-es, les retraité-e-s et les privé-e-s d'emplois, du privé et du public à la grève et à l'action le 9 avril avec une grande manifestation à Paris et/ou des rassemblements dans le département qui seront organisés au niveau local.**

Brest le 30 mars 2015